



THEME : ETUDE DE CHANSONS

TITRE DE LA LEÇON N°2 : Les mines anti personnels (DIH)

I. SITUATION D'APPRENTISSAGE :

Pour sensibiliser les élèves sur les méfaits de l'usage des armes non conventionnelles, l'ONG « la paix pour tous » organise en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et de l'alphabétisation, un concours inter-niveau de chant choral dans les établissements scolaires. Les élèves de 3ème, motivés par le responsable du club musique, désirent remporter le trophée. Alors, votre classe, pour contribuer à la victoire du niveau 3^{ème}, décide d'exécuter un chant et d'argumenter pour la lutte contre l'utilisation des mines anti personnels.

II. CONTENU DE LA LEÇON

1. Apprentissage

Plus jamais ça

collectif

collectif

plus ja mais ça plus ja mais ça, plus ja mais ça dans mon pa-ys bru-ler tu-er,

5

Fl. vio - ler mines an - ti - per - son - nelles di - sons non non

8

Fl. mines an - ti - per - son - nelles di - sons non

2. Exploitation

2.1 Exploitation Musicale :

Le chant intitulé « plus jamais ça » est écrit dans la tonalité de Do majeur dans une mesure à quatre temps. Il est exécuté dans un mouvement vif et dans un caractère gai. La partition contient des noires des deux croches et des blanches. - La mélodie commence par la note Do et finit par la même note. Il n'y a aucune altération à l'armure.

2.2 Exploitation littéraire

Le thème évoqué parle des mines anti personnels.

Une mine anti-personnel est une charge explosive enfouie dans le sol, qui explose au contact humain.

Les mines anti personnels sont des armes non conventionnelles qui peuvent entraîner des blessures, des mutilations, des séquelles à vie et la mort. C'est la raison pour laquelle la communauté internationale a adopté en 1997 la convention sur l'interdiction des mines anti personnelles.

Le chant intitulé « plus jamais ça » est une insistance, un appel pour lutter contre l'utilisation des mines anti personnels en période de conflits.

3. Exercice d'application

a. définis une mine anti personnel

b. relève les figures de notes sur lesquelles repose l'expression « plus jamais ça » de la première mesure

RESUME

Nous avons exécuté une chanson à quatre temps dans la tonalité de DO Majeur. Le thème évoqué parle des mines anti personnels. Une mine anti personnel est une arme explosive enfouie dans le sol, qui explose au contact humain. Les mines anti personnelles sont des armes non conventionnelles qui peuvent entraîner des blessures, des mutilations, des séquelles à vie et la mort. C'est la raison pour laquelle la communauté internationale a adopté en 1997 la convention sur l'interdiction des mines anti personnels qui bannit l'emploi, la production, le stockage et le transfert de ces armes. Quelques organismes internationaux qui luttent contre l'usage des mines anti personnels sont l'ONU, l'OTAN, le CICR, et le HCR. Le chant intitulé « plus jamais ça » est une insistance, un appel pour lutter contre l'utilisation des mines anti personnels en période de conflits. Cette chanson est une insistance, un appel pour lutter contre l'utilisation des mines anti personnels en période de conflits.

III-SITUATION D'EVALUATION

Dans le cadre de la lutte contre l'utilisation des mines anti personnels, le Haut-Commissariat aux Réfugiés et le Comité International de la croix rouge (CICR) ont été invités à la fête de fin d'année de ton établissement.

Pour accueillir les officiels, tu es sollicité (e) pour interpréter la chanson ci-dessous :

Plus jamais ça

collectif

collectif

plus ja mais ça plus ja mais ça, plus ja mais ça dans mon pa-ys bru-ler tu-er,

5
Fl. vio - ler mines an - ti - per - son - nelles di - sons non non

8
Fl. mines an - ti - per - son - nelles di - sons non

1. Relève la tonalité de cette chanson
2. Argumente en quelques lignes en faveur de l'interdiction des mines anti personnels.

IV-EXERCICES DE CONSOLIDATION ET D'APPROFONDISSEMENT

1- Exercices d'application

Exercice 1 : a. définis les mines anti personnels

b. relève les conséquences des mines anti personnels

Exercice 2 : a-indique la date d'adoption de la convention sur les mines anti personnels

b-Explique le contenu de cette convention

Exercice 3 : Montre en quoi le thème évoqué dans la chanson « plus jamais ça » te sensibilise.

2- Exercices de consolidation

Situation 1 : Ton établissement a été choisi pour le lancement de la campagne de sensibilisation sur la lutte contre l'utilisation des mines anti personnels organisé par le Comité International de la croix rouge (CICR). Le club de musique auquel tu appartiens a été sollicité pour exécuter la chanson apprise en classe « plus jamais ça ».

Tu es désigné (e) pour la commenter avant votre prestation.

1-Chante entièrement la chanson

2-Propose un slogan contre l'utilisation des mines anti personnelles

Situation 2 :

Une conférence sur le thème « tous contre l'utilisation des mines anti personnels » sera animée par le représentant du comité international de la croix rouge dans votre établissement. Pour l'accueil des invités, la partition ci-dessous a été retenue.

Paroles et Musique: UP Adjamé2

Di-sons non aux ar-mes. Di-sons non aux mines an-ti per-son-nel - les.

Elles dé-trui-sent des vies. Elles cau-sent des vic - ti - mes in-no-cen - tes. Fin

En tant que meilleur élève du niveau 3^{ème}, tu as été choisi (e) par l'administration pour interpréter la chanson aux autorités présentes. Avant ta prestation, tu te prépares.

- 1-Nomme les signes musicaux de la deuxième et de la neuvième mesure la partition.
- 2-Relève dans le texte l'expression qui marque le cri de cœur de l'auteur.
- 3- a) Détermine la tonalité de la mélodie.
b) Justifie la tonalité de cette mélodie.

V-DOCUMENTS